



Fédération Française de Natation

Comité de Bretagne de Natation
238 bis, rue de Nantes – B.P.20716 – 35007 RENNES CEDEX
Tél: 02 99 67 03 58
E-mail : com.bretagne.natation@wanadoo.fr
Site : <http://bretagne.ffnatation.fr>



Thierry BOULONNOIS
CTR Coordonnateur

SPECIAL REGLEMENT

Information à destination des nageurs, entraîneurs et officiels

Règlement sur les combinaisons :

La FINA a fixé le règlement applicable pour les combinaisons en considérant 2 périodes :

- La fin de l'année 2009-10-2009
- A partir du 1er janvier 2010

Le bureau de la FFN ayant décidé d'appliquer dès le début de la saison 2009/2010 le règlement FINA applicable au 1er Janvier 2010, seul celui-ci est évoqué ci-dessus.

(BL 8.2) Lors des épreuves de natation, les compétiteurs doivent porter des maillots de bain d'une pièce pour les hommes et d'une ou deux pièces pour les femmes qui,

- Pour les hommes ne doit pas dépasser au dessus du nombril et au dessous des genoux.
- Pour les femmes, ne doit pas couvrir le cou, ni dépasser au-delà des épaules et au dessus des genoux.

Le maillot de bain doit être réalisé dans une matière « textile » exclusivement. Les « fermetures éclairées » et autres dispositifs de fermeture ne sont pas autorisés.

Sportivement.
Thierry Boulonnois